

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19389 - 75ÈME ANNÉE

La kiltir nout mémwar par le PCR

Un hommage aux Réunionnais morts sans sépulture



Ce jeudi 31 octobre à 17 heures au cimetière du Père Lafosse au Gol (Saint-Louis), le Parti Communiste Réunionnais a organisé une belle cérémonie en hommage aux Réunionnais morts sans sépulture. Cela s'est passé devant la stèle inaugurée à ce sujet le 31 octobre 2009 par Paul Vergès, président de Région et fondateur du PCR, décédé le 12 novembre 2016.

Cette stèle a été créée par la Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise et elle rappelle que « des centaines de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes ont été arrachés à leur terre natale pour être mis en esclavage sur cette île de la fin du 17e siècle jus-

qu'à l'abolition de 1848 ». Elle ajoute : « Le Code Noir les réduisait à l'état de "biens meubles". L'esclavage colonial les a privés de sépulture et a effacé toute trace de leur présence. Tout être humain a droit au souvenir. Par ce monument, nous réparons cet oubli. Nous rendons hommage à leur vie, à leur courage et à ce qu'ils nous ont légué ».

Cette 10e cérémonie a été ouverte par Yvan Dejean, secrétaire général du PCR, qui a remercié les camarades et amis pour leur mobilisation et il a donné la parole à Reynolds Michel, président de l'Espace pour Promouvoir l'Interculturalité. Cet ancien responsable du Centre pour le Développement et la Promotion Sociale, qui a no-

tamment beaucoup travaillé à Saint-Louis sur la valorisation du cimetière du Père Lafosse, « un haut lieu de mémoire », a « remercié nos ancêtres qui ont combattu l'esclavage et nous devons rester sur leurs traces ».

« Cultiver la mémoire »

Ensuite, Élie Hoarau, le président du PCR, a rappelé que « nous sommes tous concernés par l'esclavage et l'engagisme, les souffrances vécues par nos ancêtres, qui nous ont transmis par leur âme un soleil à apporter dans nos existences ». Il a également souligné que « nous devons cultiver la mémoire de ces crimes contre l'humanité » commis par les responsables de l'État colonial français comme Colbert, Napoléon, etc.

La cérémonie s'est terminée par un dépôt de fleurs par tous les participants devant la stèle et les remerciements de Ghislaine Catoire, une des responsables de la Section communiste de Saint-Pierre. Et Jean-Yves Grondin, un responsable de la Section communiste de Saint-Louis, a conclu en chantant un morceau du très beau chant de Lindigo intitulé "Afrik, Inde, Mada".

L. B.

Sainte-Suzanne : hommage aux ancêtres morts sans sépulture

Maurice Gironcel : « Tout être humain a droit au souvenir »



Jeudi 31 octobre, la commune de Sainte-Suzanne a rendu hommage aux ancêtres morts sans sépulture. Cet hommage a été rendu par le Maire, Maurice Gironcel, son Conseil Municipal ainsi que des enfants de deux classes de la nouvelle école Antoine Bertin. Voici le discours prononcé à cette occasion par Maurice Gironcel.

Depuis le 31 octobre 2009 et à l'initiative de la Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise, nous rendons hommage, ici à Sainte-Suzanne, à nos ancêtres morts sans sépulture.

En effet, il est de notre devoir de nous rappeler d'où nous venons pour mieux appréhender là où nous voulons aller.

En effet, il est de notre devoir de redonner vie à ceux qui ont été arrachés à leur terre et qui n'ont hélas pu, à cause des sévices et des souffrances, atteindre leur terre d'exil.

« Notre devoir »

Il est de notre devoir de redonner vie à ceux qui ont préféré mourir dignes et humains au lieu d'être réduits à un bien meuble.

Il est de notre devoir de redonner vie aussi à ceux qui ont choisi la liberté.

Il est de notre devoir de redonner vie à ceux qui ont été pourchassés comme des animaux sauvages et abattus.

Il est de notre devoir de redonner vie à ceux encore qui, fuyant l'injustice, sont morts.

Le peuple réunionnais n'est pas un peuple sans Histoire, il est issu de la rencontre de brillantes civilisations, dont les représentants furent réduits en esclavage. Mais dès le début de ce peuplement, des Réunionnais se sont levés pour apporter au cœur de notre île le flambeau de la liberté. Sur 370 ans d'existence, 300 ans ont été marqués par l'esclavage, l'engagement et le colonialisme.

Pendant près de 3 siècles, le peuple réunionnais n'a pas été considéré comme tel. Aujourd'hui encore, nous sommes dans un système colonial.

Cette journée du 31 octobre, nous donne l'occasion de poser un regard historique sur notre passé et de comprendre toutes les problématiques d'aujourd'hui : discrimination, inégalité de traitement, violences notamment pour les femmes, chômage record, pauvreté...

Toutes ces problématiques, qui

sont, aujourd'hui, au centre des débats sont le résultat d'une politique d'intégration.

Se souvenir c'est donc donner un sens à la situation sociale et à nos actions.

Rendre hommage à nos ancêtres, esclaves, morts sans sépulture, c'est contribuer à l'émergence d'une conscience réunionnaise. Car oui, nos ancêtres ne sont pas que des Gaulois.

« Réparons cet oubli »

De cette mémoire partagée, nous devons faire la source d'une espérance nouvelle.

En ce jour, nous devons prendre l'engagement de continuer l'œuvre de ces combattants de la dignité, de la liberté et de l'égalité.

Nous devons, sans cesse, relever ce défi. Le défi de l'égalité entre les Femmes, les Hommes et entre les Citoyens.

Nous avons tous, autant que nous sommes, le devoir de redonner vie à ceux qui sont morts pour un idéal, morts restés sans sépultures !

Le Code Noir les réduisait à l'état de « biens meubles ». (Art.44)

L'esclavage colonial les a privés de sépulture et a effacé toute trace de leur présence.

Tout être humain a droit au souvenir.

Par cet hommage, nous réparons cet oubli.

Nous rendons hommage à leur vie, à leur courage et à ce qu'ils nous ont légué.

Le combat continue...

Déclaration de la CGTR

« La catastrophique visite du Président de la République à La Réunion »

«On s'est cru en plein film d'anticipation, où Mad Max s'entourant d'une armada de policiers et militaires (1500), restreignant de façon disproportionnée la liberté de circulation se pavanait dans un territoire quadrillé. Cette politique hyper sécuritaire témoignait clairement de la prise de conscience par le Président de la République du rejet massif de sa personne par une partie importante de la population. Le peuple n'aime pas Jupiter car il souffre de sa politique ; il est temps qu'il redescende du Mont Olympe. Chasser le naturel il revient au galop. Celui bien connu du Président fait de condescendance, de morgue et de mépris vis-à-vis de ce, de ceux qui ne font pas partie de son premier monde a encore sévi. La gestion de la manifestation a été un monument inédit de mauvaises improvisations, de rétention d'informations pourtant essentielles destinées aux organisations syndicales. Ces dernières ont du, elles mêmes, prendre l'initiative de contacts avec le renseignement territorial.

C'est 10 jours après notre dépôt de préavis et 3 jours seulement avant notre manifestation que nous avons su l'interdiction qui nous frappait de ne pas dépasser le Monument aux morts. Cette attitude est indigne et basse. Du jamais vu ! Ce mépris se voulant humiliation s'est doublé d'une irresponsabilité qui ne sied pas à la hauteur des responsabilités d'un Président de

la République : inviter par deux fois les conseils consultatifs citoyens (ce qui en soi est tout à fait normal) mais « dans le même temps » ignorer superbement la demande d'audience faite par 8 organisations syndicales relève d'un esprit sectaire, revanchard, grokèr qu'on aurait compris s'agissant d'un simple citoyen.(...)

La fermeture de la route du littoral le jour de la manifestation n'avait pour but que de gêner celle-ci (l'objectif a été atteint). Une telle bassesse ne sait jamais vue ; et pourtant nous en avons connu de visites de Président de la République. Mais là, cela dépassait l'entendement ! Populisme, démagogie, mépris de classe : on s'y attendait, mais reconnaissons le : le Nouveau Monde s'est dépassé. L'autoritarisme du Président de la République s'est une fois de plus révélé : le traitement réservé à certains médias non complaisants en est une des facettes les plus criantes. (...)

La problématique de la vie chère mise en avant en mars 2009 (COSPAR) et en novembre 2018 (mouvement des gilets jaunes) a été l'occasion d'un enfumage. Pourtant, les indicateurs d'une crise s'aggravant ne cessent de s'accumuler. Les témoins d'un approfondissement à vitesse grand V de la pauvreté et d'un accroissement sans commune mesure des inégalités sont légion.

Une fois de plus, on nous fait cou-

rir après les prix pour tenter de faire oublier la faiblesse des revenus salariaux et non salariaux. (...) Ainsi attendre des exonérations et des défiscalisations ou encore de la concurrence une baisse des prix cela se saurait ! Cela relève de la forfaiture. Porter au pinacle la concurrence (libre et non faussée) dans un petit territoire insulaire relève d'une incapacité totale à saisir notre réalité ultramarine. Ou d'une coupable collusion avec les profiteurs.

La vie chère passe par une véritable politique de l'emploi (et donc un arrêt des politiques d'austérité), une augmentation des revenus salariaux et non salariaux, un contrôle voir un encadrement des prix notamment des produits de première nécessité.

Socialement cette visite a été catastrophique pour l'image même du Président de la République.

Économiquement, « Choose La Réunion » a été une mise en scène d'un Jupiter nous invitant à partager ses rêves d'une communauté Indo-Pacifique où la Réunion serait fer de lance ! Totalement décalé par rapport aux attentes ! Aucune proposition concrète. Beaucoup de poncifs en matière de coopération régionale, des phrases et mots ronflants (communauté Indo Pacifique, amitié stratégique, agenda écologique...), tentant vainement d'effacer l'absence de propositions concrètes. (...)

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Les grandes mesures à destination des seniors

Le Plan Senior, « une ambition pour notre société »

L'Assemblée plénière réunie le 30 octobre au Département a adopté un nouveau plan pour les personnes âgées, afin d'améliorer les conditions de vie et de soin des personnes âgées.

Les élus ont salué les échanges réalisés avec les acteurs institutionnels en charge de l'aide et du soutien aux personnes âgées. De ces discussions, deux piliers ont été sélectionnés pour mettre en œuvre le Plan Seniors. Il s'agit de la valorisation de la place et du rôle des personnes âgées dans notre société et une gouvernance forte.

De ces deux piliers, quatre stratégies ont émergé : informer les personnes âgées, leur entourer et favoriser l'accès aux droits ; soutenir la participation financière à la vie sociale et l'engagement citoyen ; prévenir la perte d'autonomie et permettre à chacun de continuer à vivre chez soi ; et offrir des solutions d'hébergement diversifiées et de qualité.

Créer 5000 emplois dans l'aide à la personne

Dans un territoire où la population de 60 ans et plus devrait passer de 114 000 à 186 000 personnes d'ici 2030, il devient indispensable de répondre aux besoins des seniors. Pour cela, le Département va créer un Centre de Formation d'Apprentis (CFA), spécialisé dans le service à la personne.

Ainsi, selon la Fédération Française des services à la personne et de proximité (FEDESAP), a recensé 400 000 emplois créés dans ce sec-

teur ces dix dernières années en France, dont plus de 18 000 à La Réunion. « Ce rythme devrait se maintenir avec près de 5 000 créations d'emplois attendues dans notre île dans les trois ans à venir », selon le rapport présenté.

Les MAF, solution contre l'isolement

A cela s'ajoute une volonté de modifier du cadre financier des Maisons des Accueillants Familiaux (MAF). Ce mode d'accueil « innovant » pour les personnes âgées en perte d'autonomie sera privilégié et recevra « tous les actes administratifs et financiers nécessaires à la création et au fonctionnement » de ces structures, d'après le président du Département.

En effet, « les MAF permettent de lutter contre l'isolement des personnes âgées et des personnes porteuses de handicaps en leur offrant une solution d'accueil et de prise en charge », a expliqué Cyrille Melchior. Les MAF donneront aux personnes âgées vivant avec leur enfant en situation de handicap la possibilité de vivre dans ce mode d'hébergement.

La MAF offre de véritables alternatives de prise en charge aux personnes âgées qui ne souhaitent pas être en établissements médicaux sociaux ou qui ne peuvent plus résider à leur domicile compte tenu de l'inadaptation de leur logement (immeubles sans ascenseur,...).

Le cadre de financement fixé en 2016 prévoit une subvention d'investissement de 100 000 € maxi-

mum, non renouvelable et une subvention de fonctionnement annuelle destinée à couvrir les charges courantes visant à tendre vers un équilibre budgétaire sur trois années d'exercice.

Modifier la loi pour créer des résidences autonomie

Autre point marquant de ce plan Senior la proposition de modification législative visant à permettre la construction de résidences autonomie en Outre-mer. Le Département constate qu'un tiers des personnes âgées (données 2016-2017) vivre avec moins de 800 € par mois et 23 % d'entre elles bénéficiaient de l'ASPA.

Raison pour laquelle, « « cette précarité financière légitime la nécessité de construire des logements et des hébergements à loyer maîtrisé et social mais pour autant adaptés à la prévention de la perte d'autonomie ».

Face à la situation sociale et le vieillissement de la population « il est urgent de construire des résidences autonomie » pour Cyrille Melchior. D'où la nécessité de modifier le code de l'action sociale et des familles, et le code de la construction et de l'habitation. Ces changements « pourraient faire l'objet d'une future loi en vue d'une entrée en vigueur dès que possible, soit à compter du 1er janvier 2020 ».

Billet philosophique

De fortes convergences réunionnaises et internationales

Face aux exploiters, pollueurs, assimilateurs et autres diviseurs du peuple réunionnais qui mettent en cause notre avenir, de plus en plus nos compatriotes se rencontrent et dialoguent afin de se mettre d'accord pour un projet commun de développement durable et solidaire du pays. Nous devons y réfléchir pour renforcer ce mouvement plein d'espérance, dont nous allons citer deux exemples.

Le premier ce sont les rencontres ultramarines du 22 au 25 octobre au Moca en tant que colloque Inter-CCEE (Conseils de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement) sur le thème "Pou mazine in domin : nout kiltir, zarboutan nout péi - Cultures et développements : pour une réflexion endogène sur le devenir de nos territoires" et Nec+Ultra sur "Faire ensemble la société numérique ultramarine de demain". Ces journées furent très riches en termes d'exposés de la part des représentants de ces instances consultatives mais aussi de nombreux experts réunionnais et autres ultramarins afin de « contribuer à l'élaboration des politiques publiques de nos péi au service des hommes et des femmes qui y habitent, sur la base d'une culture inscrite au cœur du fonctionnement sociétal ».

Parmi ces contributions, nous pouvons citer par exemple celles de l'écrivain réunionnais Edmond Lauret, Grand Témoin de l'ensemble de ces Rencontres, qui en « s'inspirant de son œuvre littéraire et plus particulièrement de son dernier roman "Le Dernier Kréol", conféra une nouvelle dimension à l'homme réunionnais dans son environnement, empreint de sa richesse multiculturelle de son territoire, pour



Les responsables de l'organisation du Colloque Inter-CCEE 2019 lors de sa clôture.

s'interroger sur les questions de développement et sur les leviers à mobiliser pour le réussir ». Autre temps fort : la présentation par Isabelle Biaux-Altmann, représentante du groupe de l'Outre-mer au Conseil Économique, Social et Environnemental de la République Française, d'un avis très important du CESE adopté le 25 juin dernier et intitulé : « Valorisons les langues des Outre-mer pour une meilleure cohésion sociale ».

D'où l'importance de l'intervention de Roger Ramchetty, président du CCEE de La Réunion, en clôture de ce colloque, où il a lancé un appel à « construire tous ensemble un avenir commun pour le peuple réunionnais ».

« Une civilisation de respect, de solidarité et de partage »

Le second événement extraordinaire de la semaine fut la Conférence Idéologique Internationale célébrant du 26 au 28 octobre le 60e anniversaire du Parti Communiste Réunionnais, qui s'est achevée après 4 ateliers (politique, économique, culturel et inter-religieux) par une conférence solennelle sur le thème : « Quelle communauté de destin pour la

nouvelle ère ? ». Une matinée a été aussi consacrée à des visites d'immersion à Saint-Pierre, Sainte-Suzanne, au Port et à Saint-Paul avec les représentants d'une dizaine d'organisations communistes et progressistes des 5 continents. Et comme l'a dit Philippe Yée-Chong-Tchi-Kan dans la déclaration finale de cette conférence, « les participants, par leur nombre et par la qualité de leurs contributions, ont assuré le succès de cette manifestation. C'est la preuve de leur préoccupation et de leur engagement pour faire face aux urgences sociales et environnementales qui préparent une civilisation de respect, de solidarité et de partage ». Outre les participants extérieurs et les dirigeants du PCR, il faut noter la richesse des contributions de nombreux experts réunionnais non communistes comme par exemple Éric Magamootoo, Jules Dieudonné, Omar Issop-Banian et 2 autres responsables du Groupe de Dialogue Inter-religieux de La Réunion, Raoul Lucas, Philippe Naillet, Ho Hai Quang, etc. Cela nous montre à quel point il est précieux de renforcer sans cesse ces fortes convergences réunionnaises et internationales afin de combattre le capitalisme, construire un monde où la priorité est le bien commun et changer la gouvernance de notre pays pour faire respecter les droits et la dignité de notre peuple et de toute l'humanité.

Roger Orlu

Oté

I fo bien in zour dan l'ané pou bien mazine nout bann zansète mor antéré san sépiltir. (morso niméro 2)

Oui pou in bonpé rant zot. Dabor sak lété pa batizé katolik malgré lo bann komandman lo kode noir 1723 épi 1689. Bann zésklav sak lé mor avèk lo kou* épi sak lété viktime la trète ilégal. Pou anshové, dizon osi pou bann zésklav té antéré dann bordir bitasyon, konm i antèr zaimo mor... San sépiltir, san in sérémoni familyal, san respé pou zot tradisyon. Mon bann zamiy i fo fini avèk so lidé lésklavaz vizaz imin é sak i kontinyé di sa, épi i ékri sa, zot lé kékpar in pé konplis lo falsifikasyon nout listoir .

Astèr, in pé va di akoz i fé lèw ankor in n'afèr konmsa ? Moin lé sir zot lé riska b dis : «akoz i arfé lèw lo mor ? » Néna plizyèr rézon é an parmi lo fète si lésklavaz épi la trète lé rokoni par la loi konm krime kont l'imanité ziska zordi i parl pa la réparasyon é mi pé dir néna in mayon k'i mank. Afèr ankor anparl de sa ? Pars dsi la tèr néna ankor lésklavaz é La Frans i kontinyé frékanbann péi-la konmsi zot lété frékanbann, in bann kriminèl konmsa !.**.. Lo pli sir pars zot néna larzan.. Akoz ankor ? Pars listoir lésklavaz, épi la trète, épi l'angajis sa i amontr pa lékol, i kashyète nout pèp la réalité é sa sé in n'afèr ki doizète dénonné ziska k'in zour sa i arète.

Konba d'aryèr gard ! Konba d'aryèr gard, mi pans pa ! Mé konba aktyèl, konba zordi, konba nout bann zansète i domann anou pou améné pars landroi zot i lé zot i pé pa ! konba lé pli nénsésèr zour an zour pou améné. Ala pou kosa, kan nout bann kamarad la désid fé in sérémoni dann simityèr pèr Lafosse pou bann zésklav mor san sépiltir, mi pans zot l'avé é zot néna rézon é é sa sé in n'afèr i doizète marké a l'onèr nout parti kominis rényoné.

*Rant bann propriyètèr zésklav l'avé konm in l'asirans é si in mètr téi sasine bann zésklav lété pa sir li téi gingn dédomazman donk lo myé sé port lo zésklav dispari.

**Mé zami l'èr nou l'aprè kozé, l'èr nou lé an parmi, néna dann in l'éta moiyin oryan in madam kondané a mor par lapidasyon pars èl téi travaye dann l'émirat - la é èl la sèye sovè pars èl la vi laba èl téin zésklav é la loi lo péi i kondane a mor bann zésklav i sèye sovè. Madam-la i sort kot d'i voire é èl lé konu konm in gran gol Handball. Si i fé pa arien, va tyé aèl kou d'galé. Sa mèm i apèl la lapidasyon.

Justin